

45^e assemblée générale

■ Résultats
du scrutin
Pages 4 et 5

■ Bilan de la
10^e édition
de l'ADMD Tour
Pages 6 et 7



Nous ne lâcherons rien !

Le 11 octobre dernier a été un grand moment démocratique pour notre association. Lors de notre 45^e assemblée générale, au Mans, vous avez voté pour élire un nouveau conseil d'administration qui conduira la stratégie et les actions de l'ADMD pour les quatre années à venir. À titre personnel, je tiens à vous remercier pour la confiance témoignée et renouvelée. Je vous fais la même promesse qu'il y a quatre ans lorsque je suis devenu président de l'ADMD : je ne lâcherai rien pour que nous obtenions une grande loi de liberté. À mes côtés, vous trouverez une équipe engagée, prête à militer et à construire la solidarité et l'entraide que nous vous devons.

Le 11 octobre fut aussi le lendemain de la deuxième nomination de Sébastien Lecornu comme Premier ministre. Alors que nous avions obtenu que les deux propositions de loi sur les soins palliatifs et sur l'aide à mourir soient débattues au Sénat courant octobre, nous avons vécu une nouvelle désillusion quand le calendrier au Sénat a été révélé : les textes ne seront pas discutés aux dates promises et, hélas, il y a très peu de chance pour qu'ils le soient d'ici la fin de l'année.

C'est un véritable déni de démocratie ! Après une Convention citoyenne, une commission spéciale, une première étude à l'Assemblée nationale interrompue par la dissolution et une deuxième étude à l'Assemblée ponctuée par un vote historique en mai dernier, nous devons regarder les choses en face : les travaux entrepris depuis 2022 risquent de ne jamais se conclure avant 2027, ce qui entraînerait la mise aux oubliettes d'une loi sur l'aide à mourir.

Nous ne pouvons nous y résoudre.

Le président de la République avait déclaré que le référendum pouvait être une solution si les textes sur l'accompagnement en fin de vie devaient « s'enliser ». Nous y sommes ! Nous devons mettre Emmanuel Macron face à ses promesses et face à ses responsabilités. Soit il pèse pour accélérer le calendrier, soit il doit consulter les Français sur le sujet. Il n'y a plus le choix. Nous ne pouvons plus attendre. Nous ne lâcherons rien. Nous le devons à celles et ceux qui, face à la maladie, dans les souffrances, attendent ces lois. Le droit de mourir dans la dignité doit devenir une réalité pour tous en France. Maintenant !

Jonathan Denis
Président



Du côté...

... DU SÉNAT

Alors que leur examen devait débiter au Sénat le 7 octobre – examen reporté à cause de l'instabilité gouvernementale actuelle – les deux propositions de loi relatives à la fin de vie (n°661 *relative au droit à l'aide à mourir* et n°662 *visant à garantir l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs*) ont disparu de l'ordre du jour des travaux de la Chambre Haute lors de la Conférence des Présidents du Sénat qui s'est réunie le mardi 14 octobre 2025. Ceci, malgré les protestations des défenseurs de ces propositions de loi et, en particulier, des partisans d'une loi de légalisation de l'aide à mourir. Le président de l'ADMD, Jonathan Denis, a écrit une lettre au président du Sénat, Gérard Larcher, pour protester contre ce report qui entraînera inévitablement de nouveaux drames de la fin de vie.

... DE L'ÉLYSÉE

Le 15 octobre 2025, le président de l'ADMD a écrit au président de la République pour lui demander, si le texte ne devait pas être examiné au Sénat avant la fin de l'année, de consulter directement les Français et de soumettre à référendum un projet de loi qui permettrait de légaliser l'aide active à mourir et de permettre un accès universel à l'accompagnement et aux soins palliatifs.

... DE MATIGNON

Dès la - première - nomination comme Premier ministre de Sébastien Lecornu, le 9 septembre 2025, le président de l'ADMD, Jonathan Denis, lui a écrit une lettre pour rappeler l'urgence de légiférer en matière de fin de vie. Trop de Français meurent dans des conditions qu'ils n'ont pas choisies, souvent dans des souffrances intolérables et réfractaires, sans avoir accès à une loi permettant de bénéficier d'une aide à mourir et de garantir une place en soins palliatifs, ce qui représente un véritable scandale de santé publique.

... DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Catherine Vautrin, qui avait su se rallier aux arguments en faveur de la légalisation de l'aide à mourir, a laissé sa place à Stéphanie Rist, qui était députée du Loiret depuis 2017. Celle-ci avait voté, le 27 mai 2025, en faveur de la proposition de loi *relative au droit à l'aide à mourir* portée par Olivier

Falorni. Espérons que ce soit un augure favorable à la reprise de l'examen des deux propositions de loi sur la fin de vie, pour qu'enfin le droit de mourir dans la dignité devienne, dans notre pays, une réalité pour tous.

(Page rédigée le 16 octobre 2025)

“
Ces reports
entraîneront
inévitablement
de nouveaux
dramas de la fin
de vie.
”



46^E ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE

PAGE 8

SOMMAIRE

Résultats de la 45 ^e assemblée générale	4 et 5
Les Jeunes ADMD	6 et 7

45^e assemblée générale.

LE MANS

Nombre de votants :

12 365

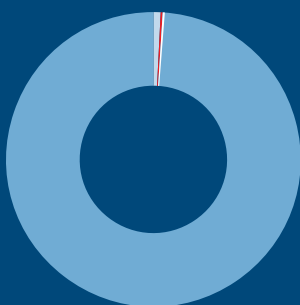
Bulletins nuls :

482 (3,90%)

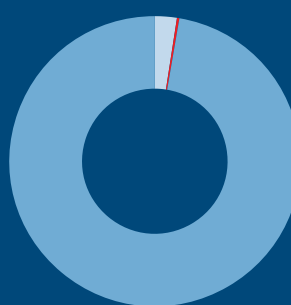
Bulletins blancs :

1 104 (8,93%)

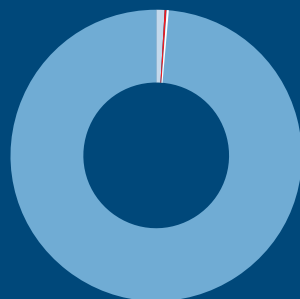
Suffrages exprimés :

10 779 (87,17%)**PREMIÈRE RÉOLUTION
Rapport moral**

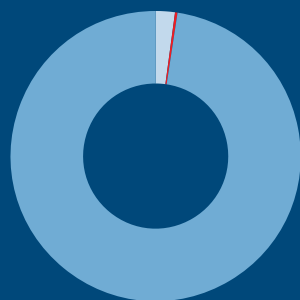
● Oui : **10 668 (98,97%)**
● Non : **24 (0,22%)**
● Abstention : **85 (0,79%)**
● Non exprimés sur cette résolution : **2 (0,02%)**

**CINQUIÈME RÉOLUTION
Budget prévisionnel**

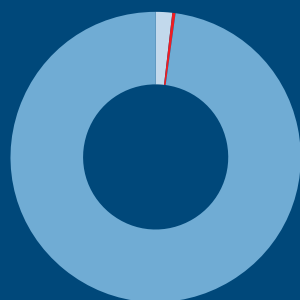
● Oui : **10 465 (97,09%)**
● Non : **29 (0,27%)**
● Abstention : **262 (2,43%)**
● Non exprimés sur cette résolution : **23 (0,21%)**

**DEUXIÈME RÉOLUTION
Rapport d'activité**

● Oui : **10 631 (98,63%)**
● Non : **25 (0,23%)**
● Abstention : **99 (0,92%)**
● Non exprimés sur cette résolution : **24 (0,22%)**

**TROISIÈME RÉOLUTION
Rapports financiers**

● Oui : **10 512 (97,52%)**
● Non : **30 (0,28%)**
● Abstention : **230 (2,13%)**
● Non exprimés sur cette résolution : **7 (0,06%)**

**QUATRIÈME RÉOLUTION
Quitus**

● Oui : **10 528 (97,67%)**
● Non : **39 (0,36%)**
● Abstention : **197 (1,83%)**
● Non exprimés sur cette résolution : **15 (0,14%)**

RAPPEL DU VOTE**45^e assemblée
générale ordinaire****PREMIÈRE RÉOLUTION - RAPPORT MORAL**

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport moral présenté par le président, approuve ledit rapport.

DEUXIÈME RÉOLUTION - RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport d'activité présenté par le secrétaire général, approuve ledit rapport.

TROISIÈME RÉOLUTION - RAPPORTS FINANCIERS

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport financier, des comptes de l'exercice et du rapport du commissaire aux comptes, approuve lesdits rapports et les comptes tels qu'ils ont été présentés par le trésorier et affecte le résultat au compte report à nouveau.

QUATRIÈME RÉOLUTION - QUITUS

En conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale donne au conseil d'administration quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice 2024.

CINQUIÈME RÉOLUTION - BUDGET PRÉVISIONNEL

L'assemblée générale, connaissance prise du budget prévisionnel pour l'exercice 2025, approuve ledit budget.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Élection de douze administrateurs

L'assemblée générale élit comme administrateurs pour un mandat de quatre ans les douze candidats qui ont, à la suite du scrutin à bulletins secrets, obtenu le plus de voix parmi les treize personnes qui ont présenté leur candidature conformément à l'appel paru dans le Journal n° 160 de février 2025 (les résultats sont publiés dans l'ordre du bulletin de vote).

Votants : **12 365**

Bulletins nuls : **482 (3,90%)**

Bulletins blancs : **356 (2,88%)**

Suffrages exprimés : **11 527 (93,22%)**

LISTE CONDUITE PAR JONATHAN DENIS	NOM Prénom	Voix	%
	DENIS Jonathan	11 119	96,46%
	WALTER Elsa	10 257	88,98%
	BROSSARD Yoann	10 700	92,83%
	JUSTON Pierre	10 644	92,34%
	MATELY Benjamin	10 601	91,97%
	RESIBOIS Caroline	10 429	90,47%
	DAQUIN Catherine	10 638	92,29%
	MAILLART-MÉHAIGNERIE Laurence	9 850	85,45%
	MATHIEU Véronique	10 345	89,75%
	RAYNAUD Anne	10 682	92,67%
	ROMERO-MICHEL Jean-Luc	10 671	92,57%
	TOURAINÉ Jean-Louis	10 346	89,75%

CANDIDATURE INDIVIDUELLE	NOM Prénom	Voix	%
	CALVAYRAC Gérard	3 309	28,71%

Par ailleurs, conformément à l'article 5.1 des statuts, les délégués de l'ADMD ont élu deux administrateurs, pour un mandat de deux ans, au titre du second collège :

- Rémi Marchand, délégué pour la Sarthe, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher : 57 voix – 87,69%
- Yves Grégoire, délégué pour la Seine-Maritime : 30 voix – 46,15%

Les noms qui apparaissent **surlignés** sont ceux des douze candidats élus au titre du premier collège.

Le conseil d'administration ainsi formé s'est réuni le samedi 11 octobre à midi, au Mans pour élire son bureau :

- Président : Jonathan Denis
- Vice-présidente : Elsa Walter
- Secrétaire général : Yoann Brossard
- Secrétaire général adjoint : Pierre Juston
- Trésorier : Benjamin Mattely
- Trésorière adjointe : Caroline Resibois

Notre nouveau conseil d'administration

BUREAU



Jonathan Denis



Elsa Walter



Yoann Brossard



Pierre Juston



Benjamin Mattely



Caroline Resibois

ADMINISTRATEURS



Catherine Daquin



Yves Grégoire



Laurence Maillart-Méhaignerie



Rémi Marchand



Véronique Mathieu



Anne Raynaud



Jean-Luc Romero-Michel



Jean-Louis Tourainé

On ne lâche rien : un été d'action, un automne de mobilisation !



Cet été, les Jeunes ADMD se sont mobilisés avec une énergie exceptionnelle : plus de 4 événements d'envergure nationale et une tournée d'été inédite. Pas moins de 35 bénévoles se sont engagés, cumulant plus de 2 000 heures de bénévolat. La rentrée et l'automne ne nous arrêtent pas. Bien au contraire !

Les 1^{er} et 2 novembre, nous organisons nos journées d'automne en Gironde, avec un grand événement à Bordeaux dans le cadre de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. La mobilisation des Jeunes ADMD ne faiblit pas !

Anne Raynaud
Administratrice de l'ADMD chargée de la jeunesse
Responsable des Jeunes ADMD



SOLIDAYS & DELTA FESTIVAL : LA LIBERTÉ EN FLOWER POWER

Les Solidays et le Delta Festival ont été deux beaux événements pour les Jeunes ADMD ! Ces festivals nous ont permis de sensibiliser des centaines de festivaliers aux directives anticipées et de recueillir de nombreux soutiens en faveur d'une loi de liberté.

Avec le thème Flower Power, notre stand s'est paré de sourires, de couleurs et de bonne humeur. L'accueil du public a été très positif et confirme l'importance de notre présence au cœur de ces grands rassemblements pour mobiliser la jeunesse.



FÊTE DE L'HUMA : DÉBAT, ENGAGEMENT ET UNITÉ !

La Fête de l'Huma reste un moment incontournable de débats pour la gauche française. Cette année, la députée Sandrine Rousseau est venue échanger, aux côtés de notre secrétaire général, Yoann Brossard, sur les enjeux du modèle français d'aide à mourir qui se construit lentement. Cet événement a aussi été l'occasion de rassembler les mouvements de jeunesse autour d'un message commun : l'urgence d'une loi pour une fin de vie libre et choisie. Sur notre stand se sont retrouvés, autour d'Anne Raynaud, responsable des Jeunes ADMD :

- Rémi Boussemart, Jeunes Socialistes
- Clémence Morel & Pierre Ledoux, Jeunes de l'Après
- Marianne Floch & Clément Choulet, Jeunes Écologistes
- Thaïs Danel & Auriane Dupuy, Jeunes Génération-s

Un moment fort d'unité et de mobilisation pour rappeler que le droit de choisir sa fin de vie est une urgence absolue.

[NDLR : la participation de l'ADMD à des manifestations politiques ne vaut pas adhésion aux programmes de ces mêmes partis politiques ; l'ADMD répond à toutes les sollicitations et invitations.]

ADMD Tour 2025 : de l'émotion et des rencontres

Merci !!! Les superlatifs manquent pour qualifier cette magnifique édition anniversaire de l'ADMD Tour. Un immense merci aux jeunes bénévoles mobilisés sur les routes de France, mais aussi à vous, adhérents et sympathisants, pour vos sourires, vos encouragements et votre présence à nos côtés.

UNE TOURNÉE QUI A MARQUÉ LES ESPRITS

Cette année encore, nous avons eu la chance de rencontrer et d'informer des milliers de Françaises et de Français. Le lancement à Arras fut un moment fort, en présence de notre ambassadeur Olivier Minne, de notre secrétaire général, Yoann Brossard, et de la ministre Agnès Pannier-Runacher. Trois soirées culturelles ont donné une dimension artistique au sujet de la fin de vie :

1. Concert en hommage à Loïc Resibois, militant disparu de la maladie de Charcot.
2. Projection du film *On ira*, d'Enya Baroux, au prieuré de Champdieu (Loire).
3. Soirée rock'n'roll, festive et engagée aux Vans (Ardèche).

UNE CLÔTURE SOUS LE SOLEIL

Le Tour s'est achevé à Nice, sous le soleil, avec notre ambassadrice Eva Darlan, aux côtés de Jonathan Denis, président de l'ADMD. Une belle manière de clôturer cette édition anniversaire.



INFOS PRATIQUES

Suivez-nous sur
X, Instagram, Facebook, Tik Tok : @JeunesADMD
Une question ? jeunes@admd.org
JeunesADMD.org

L'AVENTURE CONTINUE !

L'ADMD Tour reviendra pour sa 11^e édition, du samedi 11 juillet au dimanche 2 août 2026. Nous vous donnons rendez-vous très bientôt pour découvrir le parcours.



En attendant, retrouvez :

- toutes les photos des étapes sur admdtour.fr,
- les podcasts et l'émission de radio enregistrés lors du lancement.

Vie des délégations.

De nouveaux délégués ont été désignés par le conseil d'administration de l'ADMD.

Bénévoles, ils seront les représentants de notre association dans les territoires et joueront un

rôle indispensable dans le cadre des débats parlementaires.

Souhaitons la bienvenue à :

1. Philippe Merel (Ille-et-Vilaine)
2. Pierre Rivet (Aude)

3. Gilles Gauthier (Bouches-du-Rhône)

4. Jocelyn Paitier (Loire-Atlantique)

5. Ghislaine Garnier-Philippe (Allier)

6. Katia Orléon (Haute-Savoie)



Soutenez l'ADMD.

Pour aider l'ADMD à mettre en place ses actions de solidarité et d'entraide, pour soutenir sa revendication auprès des décideurs publics, vous pouvez faire un don au **Fonds de dotation de l'ADMD**.

Pour faire un don, munissez-vous de votre carte bancaire, puis rendez-vous sur le site de l'ADMD (« Je donne ») ou recopiez ce lien dans votre navigateur



don.admd.org ou flashez le QR Code ci-contre à l'aide de votre téléphone portable. Notre page de don est entièrement sécurisée.

Vous pouvez aussi faire un don par chèque, libellé à l'ordre du **Fonds de dotation de l'ADMD** et envoyé par la Poste à l'adresse du *Fonds de dotation de l'ADMD - 130, rue Lafayette - 75010 Paris*.

N'oubliez pas d'indiquer votre adresse postale afin de recevoir votre reçu fiscal.



Le don par carte bancaire comme le don par chèque donneront lieu à l'envoi d'un reçu fiscal qui vous permettra de déduire de votre revenu imposable 66% de la somme versée.

ADMD

130, rue Lafayette
75010 Paris

Services administratifs :

Tél. : 01 48 00 04 16

ADMD Écoute :

Tél. : 01 48 00 04 92

Fichier national

des directives anticipées :

Tél. : 01 48 00 09 89

Courriel : infos@admd.org

Sites : admd.org

prepareersafindevie.fr

Toujours plus d'informations sur notre site admd.org et sur les réseaux sociaux :



X, Instagram :

[admdfrance](https://twitter.com/admdfrance) et [jeunesadmd](https://www.instagram.com/jeunesadmd)

Facebook :

[admd.france](https://www.facebook.com/admd.france) et [jeunesadmd](https://www.facebook.com/jeunesadmd)

Le Journal de l'ADMD est édité par l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD).

Directeur de la publication :

Jonathan Denis

Responsable de la rédaction :

Philippe Lohéac

Coordinatrice de la rédaction :

Sandrine Arrault

Conception graphique :

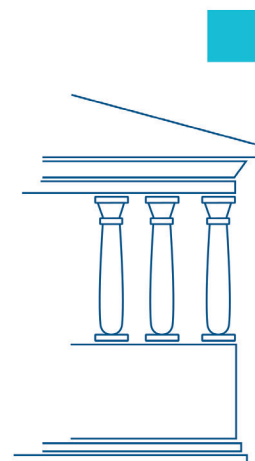
Richard Cousin - yumyum.fr

Dépôt légal : À parution

Bon à tirer le : 20 octobre 2025

Notre déléguée pour le Gard, Catherine Daquin, vous accueillera le 26 septembre 2026 à Nîmes pour la 46^e assemblée générale de l'ADMD. Toutes les informations vous seront communiquées en temps utiles.

Samedi 26 septembre 2026



admd.org